

**Recherche commanditée et subventionnée par l'Administration générale de
l'Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Pacte pour un
Enseignement d'excellence et menée par le service d'Analyse et Interventions dans les
domaines du Décrochage et de l'Exclusion (AIDE) de l'Université de Liège**

Le présent projet adapte au contexte d'enseignement de la FWB le dispositif du School-Wide Positive Behavior Support (SWPBS) (Sugai & Horner, 2009). Le SWPBS ou SCP en français (Soutien aux Comportements Positifs) est aujourd'hui utilisé dans plus de 23 000 écoles aux États-Unis ainsi que dans plusieurs pays européens tels les Pays-Bas, la Finlande, la Norvège. Il a par ailleurs été validé par des recherches aux États-Unis, en Norvège, en Finlande et est en cours de validation aux Pays-Bas. Nous mettons en place une version française du SWPBS dans cinq écoles pilotes de la FWB et évaluons l'impact du dispositif sur quatre aspects importants : l'amélioration du climat scolaire ressenti, la diminution des comportements problématiques, l'augmentation de la présence à l'école et *in fine* l'amélioration des performances académiques grâce à l'augmentation du temps consacré aux apprentissages.

Les bénéfices directs attendus concernent le climat de l'école, en ce compris la diminution des problèmes de comportement et d'absentéisme. Ces bénéfices ont été largement documentés dans la littérature scientifique, avec, de manière logique, des bénéfices bien plus grands dans les écoles qui implémentent le plus fidèlement le programme (Bradshaw et al., 2009 ; Caldarella et al., 2011 ; Gage et al., 2016 ; Freeman et al., 2015 ; Simonsen et al., 2010, 2011). Par ailleurs, des bénéfices indirects sur les acquis scolaires sont attendus, dans la mesure où le climat d'école et de classe, ainsi que le temps consacré aux apprentissages, sont améliorés (Bradshaw et al., 2009 ; Freeman et al., 2015 ; Simonsen et al., 2011).

Tout l'intérêt du projet réside dans sa flexibilité et sa capacité d'adaptation à la culture scolaire propre à chaque établissement de par le choix de valeurs qui guideront toute l'implémentation.

Le programme du Soutien aux Comportements Positifs qui s'inscrit dans la perspective des pratiques fondées sur les preuves est un dispositif basé sur le modèle de Réponse à l'intervention (Fusch et al., 2003) : il est organisé en trois niveaux, le niveau 1 correspondant à un programme universel de prévention destiné à tous les élèves, le niveau 2 à des interventions plus ciblées au sein des écoles destinées à des petits groupes d'élèves à risque, et le niveau 3 est prévu pour les cas les plus extrêmes qui nécessitent une intervention plus intense et individualisée.

Accompagnées d'un coach externe SCP venu de l'ULiège et formé aux Pays-Bas, les écoles participantes mettent petit à petit en place les trois niveaux du Soutien aux Comportements Positifs. Ce dispositif constitue un changement majeur dans les pratiques enseignantes puisqu'il s'agit de souligner davantage et renforcer les comportements attendus, qui sont progressivement et explicitement enseignés, plutôt que de mettre l'accent sur les comportements inappropriés qui restent néanmoins pris en charge lorsqu'ils se manifestent. Une équipe restreinte SCP composée de représentants des différents niveaux et domaines d'enseignement est constituée au sein de chaque école. Avec l'appui du coach, cette équipe va s'approprier le dispositif afin de planifier, d'organiser et d'évaluer chacune des interventions à mener.

Chaque intervention est par ailleurs basée sur une récolte de données visant à objectiver les comportements inadéquats sur lesquels l'intervention portera. Ces données sont également récoltées en fin d'intervention pour vérifier l'efficacité de cette dernière.

La présentation portera sur une première analyse qualitative des conditions de mise en place du dispositif sur le terrain dans les interactions entre chercheurs et praticiens. Nous questionnerons notamment l'importance, mais aussi la manière de mener les temps de réflexion en équipe éducative complète ainsi que la nécessité d'une communication permanente entre l'équipe SCP restreinte, le coach et l'ensemble des membres du personnel mettant en place le dispositif.